

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN-PRIME**, Vice-Présidente ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente ; Éric **JACOTE**, Vice-Président ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Christophe **MANIN**, Directeur technique national ; Marc **MADIOT**, Président de la LNC ; Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information.

Invités excusés : Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives.

Ordre du jour

I.	OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT	3
II.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 JUILLET 2019	3
III.	VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES	3
1.	Résultats sportifs	3
2.	Événements	3
3.	Statistiques arrêtées au 31 août 2019	4
4.	Journées « A la découverte des sports cyclistes »	5
5.	Guide de bienvenue	6
6.	UCI et International	6
7.	CNOSF	6
8.	LNC	7
9.	Activités fédérales	7
10.	Point RH	7
11.	Point projet numérique	7
12.	Congrès fédéral	9
13.	Élections fédérales 2020	9
14.	Tarification licences 2020	9
IV.	INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC, DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL	11
1.	Directeur technique national	11
2.	Ligue Nationale de Cyclisme	12
3.	Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire	12
V.	POINT FINANCIER	13
1.	Propositions de modification de la réglementation fédérale	13
2.	Rapprochement budgétaire	14
3.	Carte à la journée dématérialisée	15
4.	Droits de mutation des juniors	15
5.	Droits d'organisation et assurance 2020	16
6.	Conditions financières des officiels	16
7.	Commission des finances	16
VI.	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS	16
1.	Commission Cyclo-cross	16
2.	Commission Route	16
3.	Commission cyclisme féminin	18
4.	Précisions réglementaires	19
VII.	REUNION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DES COMITES REGIONAUX	19
VIII.	REVUE DE PROJETS	20
1.	Opération promotionnelle sur la licence Cyclosportive	20
2.	Prestataire marketing	20
IX.	ÉPREUVES OFFICIELLES	20
X.	QUESTIONS DIVERSES	21
1.	Convention FSGT	21
2.	Assises cycloport	22
3.	Interrégions cadets	22
	ANNEXES	23

I. OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Exécutif. En préambule, il tient à saluer la mémoire d'Armand MEGRET, récemment décédé. Le Président propose au Bureau Exécutif d'observer une minute de recueillement en hommage à ce grand serviteur du cyclisme.

Michel CALLOT fait également part du décès dramatique du président de l'AC Magny-Oise, lors d'une course cycliste.

Il convient aussi de saluer la mémoire de Marcel ANQUETIL, ancien vice-président de la FFC et président du comité régional de Normandie durant 28 ans.

Le Président s'émeut également de la disparition de Claude LIMOUSIN, père de Philippe LIMOUSIN.

La FFC et le Bureau Exécutif adressent leurs condoléances à la famille et aux proches d'Isabelle PRUDHOMME, sœur de Christian PRUDHOMME.

Enfin, le Président fait part du décès de Magali NADAU, collaboratrice du comité régional de Nouvelle-Aquitaine.

II. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 JUILLET 2019

Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 9 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

III. VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES

1. Résultats sportifs

Le Président salue les résultats exceptionnels des sportifs français au cours de l'été 2019. Tout d'abord, le Tour de France a représenté un moment fort, grâce notamment aux performances de Julian ALAPHILIPPE et de Thibaut PINOT. Leurs exploits ont permis de prendre conscience qu'une victoire française sur le Tour de France est possible. Cette effervescence a généré un élan vers les clubs et les écoles de vélo.

Par ailleurs, les Championnats du monde de VTT ont représenté une grande réussite, avec 12 médailles pour les Français. S'agissant des disciplines olympiques, il faut notamment saluer le succès de Pauline FERRAND-PREVOT et la médaille de bronze de Stéphane TEMPIER.

Le Président se réjouit également des résultats des pilotes de BMX, avec les médailles de bronze de Sylvain ANDRÉ et d'Axelle ÉTIENNE aux Championnats du monde.

Enfin, sur piste, il convient de souligner l'extraordinaire performance des Juniors français en poursuite par équipe, qui ont battu le record du monde.

2. Événements

Le Président adresse ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs des différents événements nationaux et internationaux : Championnats de France de VTT à l'Alpe-d'Huez, TFJV à Plœuc-l'Hermitage, Championnat de France Piste à Saint-Quentin-en-Yvelines, Championnat de France de l'Avenir à Beauvais et Coupe du monde de VTT aux Gets. Il convient de remercier vivement l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de ces épreuves.

3. Statistiques arrêtées au 31 août 2019

Yannick POUHEY indique qu'au 31 août 2019, la FFC rassemble 112 749 licenciés, ce qui représente une baisse de 2 726 licenciés par rapport au 31 août 2018 (soit - 2,36 %). Cette tendance baissière est générale, puisque seulement deux comités régionaux connaissent une hausse : Mayotte et Auvergne-Rhône-Alpes. Yannick POUHEY présente l'évolution par discipline :

- Cyclisme traditionnel : -3,45 % ;
- VTT : -1,19 % ;
- BMX : -0,58 % ;
- Autres : -8,80 %.

Toutes les disciplines sont donc en baisse. Le VTT, notamment, perd 99 femmes. Au niveau des pratiquants seniors, tous les types de licences sont en baisse, hormis le Pass'Sport Urbain. Au niveau des moins de 18 ans, l'ampleur de la chute est inédite, avec 1560 licenciés de moins. La seule catégorie en hausse est celle des juniors. Par ailleurs, toutes catégories confondues, il est constaté une baisse de 73 arbitres. Cette tendance contraindra la FFC à entreprendre des réflexions sur l'incitation et sur la formation à l'arbitrage.

Le Président confirme qu'il convient, dans ce contexte, d'engager un travail d'analyse et d'enquête plus détaillé. En globalité, ces chiffres traduisent un accroissement de la difficulté à atteindre de nouveaux licenciés, au-delà de la difficulté à faire renouveler les licences. Il existe donc un véritable problème de captation.

Ludovic SYLVESTRE rappelle que la première étape du travail d'analyse a consisté à réaliser un sondage à l'occasion du Trophée de France des Jeunes Cyclistes. En complément, il conviendra de mener une étude en profondeur sur les jeunes qui ne renouvellent pas leur licence pour l'année 2020. Il s'agira d'identifier une ou deux raisons essentielles ouvrant la voie à des actions de reconquête, qui passeront par les clubs.

À ce stade, il est déjà noté une problématique sécuritaire. En effet, dès que les jeunes arrivent sur la voie publique pour s'entraîner, les difficultés apparaissent. L'autre problématique majeure concerne le changement d'activité sportive des enfants, qui souhaitent ainsi suivre leurs camarades. Cette analyse sera approfondie d'ici l'automne 2019.

Marie-Françoise POTEREAU confirme qu'il a semblé pertinent d'interroger la population qui suivait le Trophée de France Jeunes Cyclistes, et notamment les parents. À cet égard, un questionnaire a été élaboré pour cibler les pupilles, les benjamins et les minimes. La plupart du temps, c'est par l'intermédiaire des parents que les jeunes sont amenés à découvrir la pratique du cyclisme. Concernant les points à améliorer, les parents citent avec insistance la notion d'encadrement. Enfin, le sentiment d'insécurité chez les jeunes est systématiquement mis en exergue par les répondants. Des sessions de *phoning* seront par la suite effectuées dans le but d'affiner ces réponses.

Enfin, Marie-Françoise POTEREAU déplore le faible nombre de clubs inscrits pour les journées « A la découverte des sports cyclistes ».

Le Président estime que des actions pourraient être lancées dès à présent. La première concerne le problème de l'encadrement, alors que des outils de formation

plus modernes et accessibles ont été récemment mis en place. Ainsi, il serait pertinent de disposer rapidement d'une vision claire des formations enclenchées dans les régions, de manière à s'appuyer correctement sur ce levier. Il s'agit de recréer de l'attractivité à travers l'encadrement.

Le second sujet est celui de la sécurité. En effet, une phase du programme « savoir-rouler » consiste à amener les enfants sur la voie publique. Il faut rappeler que les pouvoirs publics tiennent à favoriser l'utilisation du vélo sur la voie publique.

Marie-Françoise POTEREAU considère qu'il convient aussi de déployer des formations afin que les clubs se montrent plus attractifs. Ce savoir-faire relatif à l'accueil et à la promotion ne nécessite pas de diplôme. Il serait sans doute pertinent d'organiser des journées de formation autour de ces sujets précis.

Gilles DA COSTA remarque que les licences comportent une partie relative aux assurances. Or, tous les licenciés n'ont pas forcément besoin du même niveau de couverture. À cet égard, il serait peut-être pertinent de déployer deux niveaux d'assurance : un niveau basique et un niveau plus sophistiqué destiné à ceux qui pratiquent assidument la compétition. La question fondamentale reste celle de l'utilité même de la licence, au-delà des valeurs de la FFC. Le système de licence pourrait se positionner autour d'une segmentation de la clientèle.

Marc MADIOT rappelle que dans tous les sports, les enfants portent forcément un regard sur l'activité sportive pratiquée par leurs parents. Il convient impérativement de creuser cette voie. Par exemple, pour un père de famille détenant une licence FFC, une possibilité d'accès plus facile pourrait être offerte pour ses enfants. Il s'agirait ainsi d'attirer naturellement les enfants des licenciés.

Le Président ajoute que le processus de digitalisation de la licence permettra de parler plus pertinemment aux licenciés, en choisissant plus précisément la cible.

Gilles DA COSTA cite l'exemple des offres « famille » déployées par certains opérateurs téléphoniques. Il ne faut pas que la FFC soit tétanisée par ce qu'elle risque de perdre en réalisant des pratiques promotionnelles. La Fédération ne doit pas adopter une posture défensive, mais se montrer offensive et conquérante. C'est l'état d'esprit qu'il convient de changer, afin que les clubs cessent de douter de leur capacité d'attractivité.

Ludovic SYLVESTRE partage cette analyse, et suggère de mettre à disposition des clubs un kit d'accompagnement pour accueillir un public inconnu.

Cathy MONCASSIN-PRIME précise que, dans son club, les journées portes ouvertes ont rencontré un grand succès. Pour les parents, le « savoir-rouler » représente assurément une grande plus-value.

4. Journées « A la découverte des sports cyclistes »

Ludovic SYLVESTRE annonce qu'à ce jour, 497 clubs ont demandé leur kit d'animation des week-ends « A la découverte des sports cyclistes », ce qui ne représente que 20 % des clubs de la FFC. Depuis 10 ans, une lente érosion de la participation des clubs à ces journées est constatée (34 % de clubs participants en 2009, contre 20 % en 2019). Par ailleurs, les clubs de route sont en retrait par rapport aux clubs de BMX et de VTT. Globalement, il y a dans les clubs une difficulté à

accueillir un public nouveau. Si le Tour de France 2019 a généré un certain élan chez les jeunes, il faut que les clubs soient pleinement en mesure d'accueillir de nouveaux clients.

Marie-Françoise POTEREAU insiste sur l'importance de travailler avec les comités départementaux sur ces journées portes ouvertes, dans une logique de développement du territoire. En effet, il faut se baser sur la notion de proximité.

Ludovic SYLVESTRE suggère de travailler avec l'agence Ysern & Associés afin d'aider les clubs à accueillir un public inconnu.

Éric JACOTE précise qu'au-delà de l'ouverture d'un stand, il convient de développer des animations et des présentations dynamiques. Il faut se montrer ludique afin de générer un élan. L'enfant pourrait ainsi se voir proposer un tour de vélo, par exemple.

Le Président confirme que plusieurs pistes de travail doivent être explorées. Il s'agira progressivement de préciser les conventions d'objectifs avec les comités.

5. Guide de bienvenue

Ludovic SYLVESTRE présente au Bureau Exécutif le « Guide de bienvenue » qui sera adressé en format numérique à chaque nouveau club affilié. Ce document fournit quelques chiffres sur le rôle de la FFC. Il insiste sur les principales missions des comités régionaux et départementaux. Tout l'enjeu consiste à présenter les outils que la fédération met à disposition des clubs. Ce guide, qui est dématérialisé, peut donc évoluer à tout moment. Pour information, entre 50 et 70 nouveaux clubs s'affilient chaque année à la FFC.

6. UCI et International

Le Président fait état d'un échange de courriers entre le Président de l'UCI et les autorités françaises sur le sujet du vélo à assistance électrique. Par ailleurs, Michel CALLOT a pu s'entretenir avec David LAPPARTIENT au sujet des candidatures françaises pour les Championnats du monde. L'autre thème de discussion a concerné les épreuves de VTT aux JO de 2024. Il apparaît que l'UCI prend fermement position en faveur de la colline d'Élancourt.

7. CNOSF

Le Président transmet aux membres du Bureau Exécutif une copie de la réponse du Président de la République au courrier du Président du CNOSF sur le sujet des cadres techniques.

Par ailleurs, la commission olympique de rentrée a permis d'évoquer le sujet des équipementiers. Pour les JO de 2024, le COJO récupère l'ensemble des droits sur les équipements, y compris les équipements sportifs. Un équipementier unique remportera donc le marché de l'ensemble des sports.

Christophe MANIN confirme d'ailleurs qu'une liste d'équipements spécifique a été dressée par la FFC.

Le Président ajoute que le projet de loi de finances relatif au budget du ministère des Sports fait état d'une situation de stabilité.

8. LNC

Le Président indique qu'une réunion de la LFC s'est tenue le 3 septembre 2019.

9. Activités fédérales

Le Président évoque la récente signature de la convention « savoir-rouler » avec la ministre des Sports à Toulouse, à l'occasion du Tour de France 2019. Il relate par ailleurs une rencontre avec le Président de la Fédération française de Voile, afin d'analyser des pistes de mutualisation de certains travaux informatiques.

De plus, le Président se réjouit du succès de l'opération « Les Champs pour elles », en prélude à l'ultime étape du Tour de France. Enfin, la FFC a remis plusieurs labels « Terre cycliste » et « Terre d'excellence cycliste ».

Gilles DA COSTA estime que les comités régionaux pourraient promouvoir ces labels auprès des collectivités territoriales.

Ludovic SYLVESTRE note que la Fédération française de Vélo vient de lancer le label « Territoire vélo ».

Le Président renvoie à l'engagement de la ministre des Sports d'organiser une rencontre entre la FFCT et la FFC. Une ultime demande officielle sera effectuée à la ministre.

Le Président relate également une récente rencontre avec Madame la Maire de Paris sur le sujet du «savoir-rouler».

Le Président rappelle qu'une convention avait été signée avec la structure « Double Mixte », qui aide la FFC à travailler sur le sujet de l'insertion professionnelle. Cette structure a mis la Fédération en relation avec la Caisse d'Épargne d'Auvergne-Rhône-Alpes, en vue de créer un éventuel rapprochement avec le comité régional.

Enfin, dans un autre registre, le président du comité de Bretagne a donné son accord pour participer avec la FFC à la réponse à un appel d'offres sur la mobilité lancé par la communauté de communes du Haut-Léon.

10. Point RH

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS indique qu'une certaine lenteur est constatée dans la mise en place de l'Opcv, ce qui pose des difficultés pour le financement des formations des salariés de la FFC. Elle fait également état de la validation du document unique d'évaluation des risques (DUER) par les représentants du personnel. Suite à ce DUER, la Fédération travaille à la mise en place d'un guide de bonne conduite des véhicules, qui comportait un volet écoconduite.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS précise qu'un contrat CIFRE s'arrête à rejoindre le service médical de la FFC afin de travailler sur le sujet de la prévention du dopage.

Enfin, elle déplore les difficultés rencontrées dans le processus de recrutement d'un développeur informatique.

11. Point projet numérique

Le Président adresse tout d'abord ses remerciements à Fabien RAFFOUX pour l'ampleur du travail accompli au cours des dernières semaines.

Fabien RAFFOUX présente les évolutions de l'Espace licencié survenues au cours de l'été 2019. Ainsi, un nouveau licencié aura la possibilité d'intégrer ses informations directement depuis son ordinateur ou son smartphone. L'utilisateur pourra en effet

charger son certificat médical ou sa photographie. Tous les documents intégrés par le licencié devront être ensuite validés par le comité régional.

Le système permet de souscrire à une licence individuelle dans la limite de la réglementation ou à une licence club. Dans ce second cas, le dispositif présente une liste de clubs situés dans un rayon de 15 kilomètres autour du domicile. Le type de licence peut ensuite être sélectionné, l'affichage s'adaptant au profil de l'utilisateur. Le questionnaire de santé est en outre disponible en ligne. Il en est de même pour l'additif à la demande de licence, qui est automatiquement prérempli. Dans le cadre d'une licence individuelle, l'étape finale est celle du paiement direct. À cette occasion, l'abonnement à *France Cyclisme* est proposé au nouveau licencié.

Fabien RAFFOUX effectue par la suite une présentation de l'Espace club. Cette plateforme est ouverte par défaut à tous les présidents, secrétaires généraux et trésoriers des clubs. La première page offre un résumé des demandes de licence en attente, ainsi qu'une série de statistiques sur la structure. Une autre page rassemble les informations Webcompte, avec un résumé de l'ensemble des mouvements financiers. En outre, la liste des licenciés de l'année en cours (et potentiellement, de la saison suivante) est disponible. En un seul écran, il est possible de consulter l'ensemble des informations relatives au licencié de son club : documents, résultats, engagements, classement, etc. L'Espace club permet également de valider les documents ayant été déposés sur l'Espace licencié.

Par ailleurs, sur Cicle-Web, un certain nombre de fonctionnalités ont été ajoutées. Le comité pourra ainsi procéder à la validation des demandes de licence. Un nouveau menu intitulé « Documents » permet d'accéder à tous les documents digitalisés. L'outil donne en outre accès au processus d'édition de la licence dématérialisée.

S'agissant du certificat médical, c'est la date de réception du document par le comité régional qui sera enregistrée pour la gestion documentaire. Il convient aussi de sauvegarder l'accord parental, dans le cas où le mineur l'aurait oublié.

Enfin, Fabien RAFFOUX rappelle que le Bureau Exécutif doit définir un mode de fonctionnement relatif à la « Carte à la journée » dématérialisée.

Yannick POUEY propose de fixer dès à présent une date butoir. Il s'agirait ainsi d'acter le fait que les carnets papier « Carte à la journée » seront valables jusqu'au 31 décembre 2019. Le passage au nouveau système dématérialisé intégral aura donc officiellement lieu le 1^{er} janvier 2020.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Fabien RAFFOUX présente les prochaines étapes du projet informatique. En raison des difficultés rencontrées dans la phase de recrutement du développeur, un retard sera forcément accumulé par rapport au planning diffusé en juin 2019. Concernant le site Internet, la livraison de la première version est prévue pour la première quinzaine d'octobre 2019. Ensuite, la date de l'ouverture au grand public sera déterminée en fonction de l'atteinte de la taille critique en termes de contenu.

Enfin, Fabien RAFFOUX précise que le sujet de la RGPD (réglementation générale sur la protection des données) représente un grand projet de fond.

Éric JACOTE rappelle que certains clubs ne peuvent plus accueillir de nouveaux licenciés. Il convient de prendre cette situation en compte pour le processus de demande de licence dématérialisée.

Fabien RAFFOUX répond qu'une rencontre physique entre le club et le demandeur doit impérativement avoir lieu avant de valider la licence. Le système n'obligera jamais un club à accueillir un licencié.

Éric JACOTE suggère par ailleurs d'intégrer la pratique de l'*e-bike* dans les catégories proposées au sein de l'Espace licencié.

Fabien RAFFOUX prend note de cette remarque.

12. Congrès fédéral

Yannick POUHEY explique que la ville de Roanne accueillera le congrès fédéral, avec l'appui du club local et du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Cet événement se déroulera du 28 février au 1^{er} mars 2020.

13. Élections fédérales 2020

Yannick POUHEY rappelle que l'Assemblée générale électorale se tiendra le 12 décembre 2020. Dans ce contexte, une note a été adressée aux comités régionaux, afin de leur indiquer que les dates-butoirs de désignation de leurs délégués pour cette AG électorale devaient être respectées. En cas d'incapacité à honorer ces dates, ce sont les délégués élus de l'année précédente qui seront membres électeurs de l'AG électorale.

Gilles DA COSTA estime qu'il est problématique de séparer, d'une part, la désignation de la gouvernance des instances régionales et, d'autre part, la désignation de la gouvernance générale. En effet, il pourrait y avoir des AG strictement électorales dans les comités régionaux.

Yannick POUHEY renvoie aux statuts de la Fédération ainsi qu'au règlement intérieur.

Gilles DA COSTA indique qu'il s'agit simplement de mesurer les conséquences de la situation actuelle, pour éventuellement la transformer.

14. Tarification licences 2020

Yannick POUHEY annonce qu'une note s'apprête à être envoyée aux personnels des comités régionaux, afin de clarifier la réforme relative aux licences 2020. Cette note mettra ainsi en exergue les éléments suivants :

- *Un changement de présentation « marketing », de façon à essayer de mieux s'adresser au grand public. Ainsi, les changements d'intitulés de licences sont les suivants :*
 - *Les licences « Pass'Cyclisme Open », « Pass'Cyclo sportive », « Pass'Nature », « Pass'Urbain » et « Pass'Loisir » deviennent « Pass'Open », « Cyclo sportive », « Nature », « Urbain » et « Loisir » ;*
 - *La licence « Service » devient la licence « Assistance organisation » ;*
 - *La licence « Accueil » devient la licence « Accueil Jeunes » ;*
 - *La licence « Encadrement (dirigeant, cadre technique, encadrement équipe de France) » devient la licence « Encadrement (dirigeant, éducateur) ».*
- *Quelques changements structurels :*
 - *Les Pass'Cyclisme ne peuvent pas être pris en licence individuelle (modifié par la suite) ;*

- *Création d'une licence « Animateur(trice) régional(e) » ;*
- *Apparition de la licence « Santé » ;*
- *Les licences « Accueil Jeunes » et la « Carte à la journée » sont entièrement dématérialisées et ne pourront plus être prises sous forme de carnet à partir du 1^{er} janvier 2020.*

Éric JACOTE constate qu'un tarif de 54 euros ne constitue en rien un prix d'appel. Or, il convient de proposer un véritable prix d'appel pour les bénévoles de base.

Gilles DA COSTA précise que la nouvelle grille garantit un maintien absolu de toutes les dispositions financières de l'année précédente.

Le Président propose de modifier le tableau récapitulatif : il s'agit de supprimer la formule « *kiné ayant une activité annuelle de moins de 30 jours* » pour la remplacer par des points de suspension. Il convient ensuite de modifier l'appellation de la licence « Encadrement » comme suit : « Encadrement (dirigeant, éducateur, médical) ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Yannick POUHEY ajoute que lors du Bureau Exécutif d'octobre 2019, il restera à définir précisément les conditions d'accessibilité à la licence « Santé ». Par ailleurs, certaines licences permettent d'accéder à la multiactivité, comme certaines activités de loisir ou de compétition (c'est le cas, par exemple, de la licence « Urbain »). Afin de ne pas prendre de risque, la FFC a pris le parti de communiquer sur le certificat de non-contrindication le plus exigeant.

Gilles DA COSTA estime par ailleurs que le choix d'exclure la possibilité de prendre une licence individuelle « Pass'Cyclisme » est problématique. À ce jour, seulement 24 licences de ce type ont été souscrites. Il n'est guère gênant de maintenir le dispositif actuel.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif la proposition de conserver le dispositif actuel, avec la possibilité pour les « Pass'Cyclisme » de prendre une licence individuelle

Cette proposition est adoptée à la majorité (6 voix favorables).

Éric JACOTE ajoute que sur les épreuves nationales inscrites au calendrier fédéral, il faudrait disposer d'un regard sur les animateurs recrutés, car certains n'ont pas de licence.

Ludovic SYLVESTRE répond que le corps arbitral demandera à vérifier la licence de ces animateurs sur les épreuves fédérales.

IV. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC, DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

1. Directeur technique national

Christophe MANIN rappelle que depuis le dernier Bureau Exécutif du 9 juillet 2019, l'équipe de France a remporté un total de 7 médailles correspondant à des épreuves olympiques au niveau des élites. En BMX Race, il convient de saluer le titre junior de Tatyán LUI HIN SAN. Le VTT XCE, qui a été sorti du bloc « cyclisme urbain », a connu ses premiers Championnats du monde « indépendants » en août 2019. La France a notamment glané une médaille d'or et une médaille d'argent. Enfin, en VTT, l'équipe de France féminine est revenue à la 5^e place du classement olympique.

S'agissant du bilan des subventions territoriales de l'Agence nationale du sport, Christophe MANIN renvoie à la note produite par Cédric CHAUMOND. Ce document recense les axes prioritaires du projet fédéral. Elle préconise d'essayer d'assurer une continuité, afin que les clubs et les comités poursuivent leur travail en ce domaine. La note de Cédric CHAUMOND évoque aussi les outils de l'Agence nationale du sport, qui s'avèrent insuffisants. En résumé, à l'avenir, il faudra rester sur le mode de fonctionnement ayant été éprouvé, en conservant les axes prioritaires du projet fédéral utilisés en 2019. Il conviendra également d'obtenir de l'agence un outil (en l'occurrence, le compte Asso) qui fonctionne.

Les subventions sont en train d'être versées. La FFC doit désormais procéder à l'évaluation des dossiers. Il existe donc un double enjeu stratégique : démontrer à l'ANS que la FFC est rigoureuse et assurer l'animation des comités par les personnels travaillant dans la cellule développement.

Il conviendra de travailler collectivement sur les critères d'évaluation lors de la prochaine réunion des comités régionaux.

Gilles DA COSTA note que sur le fond, la logique d'évaluation s'avère, par principe, pertinente. Il faudra déterminer des objectifs fédéraux de manière plus ferme.

Éric JACOTE considère qu'il faut avant tout se pencher sur la question de la structuration même des comités régionaux. Dans le cadre des CNPR, la FFC pourrait échanger avec les acteurs sur un modèle de structuration des comités régionaux.

Le Président confirme que des actions devront être menées sur ce plan.

Christophe MANIN sollicite par la suite l'avis du Bureau Exécutif sur la question de la stratégie de surclassement des jeunes coureurs. Concernant les épreuves fédérales, il propose que le DTN produise la dérogation, en informant le secrétaire général de la FFC. Lorsqu'il s'agit d'épreuves officielles (championnats de France et coupes de France), la demande de dérogation transite par la DTN pour arriver sur le bureau du secrétaire général, qui doit ensuite statuer.

Ludovic SYLVESTRE rappelle que dans tous les cas, le président du jury doit être informé.

Christophe MANIN poursuit son exposé avec le sujet des centres de formation. Au niveau fédéral, une demande de modification du plan de performance fédérale a été effectuée. Il s'agit ainsi d'acter le principe selon lequel le centre de formation fait bien partie du programme d'excellence. Un cahier des charges a été travaillé entre la Fédération, la Ligue et la Direction des Sports.

2. Ligue Nationale de Cyclisme

Marc MADIOT fait tout d'abord part de l'arrivée de la FDJ en tant que partenaire de la Ligue (en lieu et place de PMU), notamment pour la Coupe de France. La LNC est en attente de la réforme du World Tour, en particulier pour ce qui concerne l'évolution du calendrier. En effet, des courses hors catégorie de classe 1 aspirent à passer en catégorie supérieure. À ce jour, le nombre d'épreuves retenues, notamment en France, est inconnu. En effet, plus de 80 candidatures ont été recensées à travers le monde.

Par ailleurs, Marc MADIOT regrette vivement l'absence de Romain BARDET et de Julian ALAPHILIPPE aux Championnats de France.

En outre, l'UNCP organisera pour la première fois une soirée de gala. Elle aura lieu à la fin du mois de novembre 2019 à Bergerac.

Le 17 septembre 2019, Marc MADIOT se rendra à une réunion au Comité olympique dans le but d'évoquer les relations entre les fédérations et les ligues, dans le cadre de l'enquête menée par le ministère des Sports. Sur la question de l'association des ligues, la LNC n'a pas de remarque particulière à formuler. Elle reste toutefois extrêmement vigilante concernant l'éventuelle création de ligues fermées. Marc MADIOT est totalement opposé à un tel dispositif.

Enfin, le Président de la LNC attire l'attention du Bureau Exécutif sur les inquiétudes qui ont émergé au sein du peloton professionnel en matière de lutte antidopage.

3. Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire

Éric MEINADIER aborde tout d'abord le sujet de la refonte du carnet du coureur. Auparavant, le dossier était très complexe à remplir pour un docteur, et souvent mal relu par les médecins fédéraux. Un groupe de travail a été constitué afin de procéder à la refonte de ce carnet. Il s'est agi de le rendre plus synthétique et de le recentrer sur son rôle principal, à savoir la surveillance médicale réglementaire. Éric MEINADIER présente au Bureau Exécutif la dernière version du carnet du coureur, plus claire et lisible.

Concernant la cardiologie, l'UCI recommande de réaliser une épreuve d'effort tous les deux ans à partir de la saison 2020-2021. Or, la FFC en réalise tous les ans. À l'avenir, il faudra donc réfléchir à la diminution de la fréquence de ces épreuves d'effort (de façon à, au moins, coller aux préconisations de l'UCI). Par ailleurs, il est proposé la suppression de la VO2 obligatoire dans le bilan réglementaire ; elle ne sera plus remboursée par la Fédération. La VO2 pourra cependant être demandée par le coureur ou proposée par le plateau technique, mais dans ces cas, elle ne sera plus remboursée par la FFC. Il convient en outre de relire systématiquement les électrocardiogrammes. Le docteur Jean-Christophe BLANCHARD a été désigné pour réaliser cette tâche.

Le Président soumet au vote du Bureau Exécutif les propositions consistant à refondre le carnet du coureur et à supprimer la VO2 dans le protocole. Il rappelle que la

commission nationale médicale qui suit le collège national a approuvé ces deux principes.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Gilles DA COSTA insiste sur l'importance de bien informer les athlètes de haut niveau sur l'évolution des conditions de prise en charge de la VO2.

Éric MEINADIER partage cette analyse. Il fait également mention de l'arrivée le 23 septembre 2019 de Valentine FILLEUL, qui rejoindra la FFC dans le cadre d'une bourse CIFRE. Sa thèse porte sur le sujet suivant : « Situations de vulnérabilité et conduites dopantes ». Elle travaillera avec la Fédération sur la mise en place du plan ministériel de prévention du dopage, paru en mars 2019.

Enfin, Éric MEINADIER aborde la question des athlètes transgenres. S'agissant des hommes devenant femmes, une recommandation a été rédigée par le CIO. Les règles stipuleront qu'avant la reprise du cyclisme en compétition, il faudra effectuer un an de prises de sang régulières, et ne pas dépasser certains seuils de testostéronémie. Ce sujet fera l'objet de discussions au sein du collège médical en novembre 2019. Le projet retenu sera présenté au Bureau Exécutif en décembre 2019.

V. POINT FINANCIER

1. Propositions de modification de la réglementation fédérale

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS présente au Bureau Exécutif une synthèse du rapport relatif à l'organisation des épreuves. L'enjeu a consisté à comparer la réglementation de la FFC et celle de l'UCI en ce qui concerne la facturation, le paiement des prix et l'homologation. Ce travail a également fait émerger l'idée de rédiger un guide de bonnes pratiques à destination des comités régionaux et des organisateurs.

Concernant le dépôt de la demande en préfecture, il est proposé de fixer une date limite deux mois avant l'épreuve, s'il s'agit d'une course dont l'itinéraire ne franchit pas les limites du département. S'agissant de la facturation de la grille des prix, il est suggéré que l'organisateur paie seulement les prix 30 jours avant l'épreuve, afin d'éviter les retards. Pour les droits d'organisation, il y aurait un échelonnement à 45 jours, comme c'est le cas avec les fournisseurs de la FFC. En cas de défaut de versement des prix, il est proposé de procéder à une annulation de l'épreuve.

S'agissant de la saisie des états de résultats, il est proposé de modifier la réglementation fédérale en instaurant une date limite un mois après la fin de l'épreuve.

De son côté, l'homologation vise à :

- valider les états de résultats ;
- s'assurer que les prix sont attribués aux bons coureurs ;
- s'assurer de la conformité entre les états de résultats et leur saisie ;
- s'assurer de la bonne application des pénalités.

Il apparaît que la FFC ne dispose pas de commission d'homologation pour le VTT, le BMX et la piste. Or, l'UCI exige que les résultats de chaque épreuve soient homologués par la fédération nationale de l'organisateur le plus rapidement possible. Dans ce contexte, il est proposé de modifier la réglementation fédérale en instaurant les délais suivants :

- les états de résultats sous 5 jours ;

- la saisie des états de résultats sous un mois ;
- l'homologation sous 60 jours.

Cette démarche permettrait de respecter le délai de versement des prix à 90 jours. Pour la piste et le BMX, l'UCI établit un délai différent pour le versement des prix : il s'agit du dernier jour ouvrable du mois suivant.

Enfin, pour le versement des prix sur place, il est proposé d'étendre l'application de la retenue à la source à toutes les disciplines. Pour mémoire, cela concerne uniquement les coureurs étrangers. Aujourd'hui, cette retenue à la source est appliquée uniquement pour la route et le cyclo-cross.

Yannick POUHEY suggère de mener un état des lieux complet sur le plan juridique, avant de prendre une décision sur ce point.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS précise que la difficulté consiste à opérer le lien avec l'outil informatique afin de déclencher cette retenue à la source pour les coureurs étrangers. Pour l'instant, le dispositif fonctionne uniquement pour la route et le cyclo-cross.

Gilles DA COSTA note qu'il n'y a aucune raison que l'application de la législation française diffère en fonction des disciplines.

Le Président propose de conduire une réflexion au sein des différentes commissions, afin de s'adapter le mieux possible à cette règle.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS rappelle que l'objectif global consiste à respecter le délai de versement des prix.

Yannick POUHEY signale par ailleurs que de plus en plus de grandes courses sont en partie subventionnées par les institutions publiques, qui accusent parfois des retards dans les paiements. Il ne faudrait pas que l'application soudaine d'une politique plus stricte de la part de la FFC conduise à multiplier les annulations de courses.

2. Rapprochement budgétaire

Gilles DA COSTA rappelle en préambule que le rapprochement budgétaire fournit un comparatif par rapport aux prévisions. Pour mémoire, le budget est élaboré annuellement et mensuellement, ce qui permet d'assurer un pilotage. Des travaux de recollement doivent être accomplis pour appréhender ce rapprochement. Par ailleurs, il apparaît que plusieurs signes négatifs contrarient très fortement la perspective d'excédent budgétaire qui avait été annoncée. Ces éléments sont les suivants :

- la confirmation d'une baisse du nombre de licences ;
- la vente du dernier lot de Rosny n'a pas été conclue dans un premier temps. La transaction de 600 000 euros interviendra donc sur le budget 2020, et non sur le budget 2019 ;
- le contrôle fiscal a abouti à une conclusion de l'administration contestée par la FFC ;
- la situation du comité régional d'Ile-de-France.

En conclusion, le résultat 2019 sera sans doute inférieur au budget réestimé. La situation de la FFC reste donc fragile car très sensible aux aléas. Enfin, Gilles DA COSTA effectue un point sur les créances douteuses. S'agissant des athlètes, la situation s'améliore tout de même considérablement, grâce au travail mené au sein de la DTN. Il s'est en effet agi d'être plus précis sur les charges imputables aux athlètes.

La Fédération s'engage dès à présent dans la préparation budgétaire de 2020. Ainsi, un projet de budget pourra être présenté lors du Bureau Exécutif du 10 octobre 2019.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS ajoute que pour les relances des créances, il convient de travailler avec les services de la DTN et de la DAS. Ainsi, Anne LE PAGE et Christophe MANIN sont informés de l'ensemble des relances envoyées au cours du dernier semestre. Les athlètes ont en tout cas totalement changé favorablement dans leur comportement.

Par ailleurs, dans la lecture du rapprochement budgétaire présenté ce jour au Bureau Exécutif, il convient de se montrer prudent. En effet, le résultat apparaît plus élevé à hauteur de 120 000 euros par rapport à la construction budgétaire. La créance du comité d'Ile-de-France n'est pas encore dépréciée dans ces comptes. Le résultat au niveau de la DAS ressort à 320 000 euros de plus que le budget initialement prévu et les dépenses réalisées au niveau de la DTN sont pour 158 000 euros inférieures aux prévisions. Il s'agit vraisemblablement de décalages. Malheureusement, il manque également 220 000 euros de produits liés à la cession de Rosny. Ils seront pour partie décalés sur l'exercice 2020. Le résultat sera donc forcément moins bon que ce qui avait été prévu.

Le Président retient l'idée d'une maîtrise des charges qui reste constante.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS précise que les dépenses sont même plutôt à la baisse. Il y a notamment eu moins de coûts en informatique. Globalement, la dépense est bien maîtrisée dans l'ensemble des services.

3. Carte à la journée dématérialisée

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS rappelle que le format papier est maintenu jusqu'au 31 décembre 2019. Il faut toutefois décider des modalités de remboursement des carnets qui ne seront pas utilisés.

Gilles DA COSTA propose que la FFC reprenne les carnets avec les invendus, sur restitution physique en bonne et due forme. La FFC déduirait le montant dû, afin de rembourser le comité concerné.

Yannick POUEY suggère de fixer une date-butoir au 31 mars 2020 pour renvoyer les carnets.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Droits de mutation des juniors

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS indique qu'un comité a récemment contacté la FFC concernant les droits de mutation des juniors. Il estime que l'application d'un droit de mutation à hauteur de 700 euros maximum pour les juniors aurait été plus juste que 600 euros, eu égard au coût de formation. Ce comité ajoute que si le Bureau Exécutif décide de maintenir les 600 euros, il serait à son avis plus juste d'imputer la différence entre les 600 et les 700 euros sur l'indemnité de club quitté, plutôt que sur l'indemnité de fonds de formation.

Le Président rappelle que la proposition qui émanait de la commission des finances a été validée par un précédent Bureau Exécutif et par cohérence il propose que cette décision soit maintenue.

5. Droits d'organisation et assurance 2020

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS rappelle que le service des sites VTT a constaté une erreur au sein de la communication relative aux droits d'organisation et à l'assurance 2020. En effet, le guide officiel des sites VTT n'est plus imprimé depuis 2018. Il faut donc faire mention du terme « digital ».

6. Conditions financières des officiels

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS indique qu'il convient d'ajouter dans les tarifs du BMX les lignes suivantes : BMX Race et BMX Freestyle.

7. Commission des finances

Le Président propose au Bureau Exécutif la nomination de Marc FAYET à la Commission des finances.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VI. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1. Commission Cyclo-cross

Sylvain DUPLOYER note que le team Podiocom, qui a éprouvé des difficultés à rassembler des financements, avait dépassé les délais pour la labellisation. Il est toutefois proposé au Bureau Exécutif de valider l'inscription de cette équipe.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Commission Route

Ludovic SYLVESTRE annonce que la Commission propose la répartition des épreuves de Coupe de France suivantes :

COUPE DE FRANCE DES CLUBS N1 2020 – 4 ÉPREUVES

Dimanche 15 mars	Nantes — Segré (Pays de La Loire) — Épreuve en Ligne
Dimanche 3 mai	Arbent Bourg Arbent (Auvergne Rhône Alpes) — Épreuve de montagne
Judi 21 mai	Trophée Gustave Beignon (Pays de la Loire) — Contre-la-montre par Équipes
Vendredi 28, samedi 29 et vendredi 30 août	Tour du Pays de Montbéliard Agglomération (Souvenir D. Schwechlen) (Bourgogne Franche Comté) <i>Épreuve par étapes avec 1 CLM Individuel le mercredi 28 août</i>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS N2 2020 – 4 ÉPREUVES

Dimanche 1er mars	Bordeaux Saintes (Nouvelle-Aquitaine) — <i>Épreuve en Ligne</i>
Vendredi 1^{er} mai	Chrono 47 (Nouvelle-Aquitaine) — <i>Contre-la-montre par Équipes</i>
Samedi 28 et dimanche 29 juin	Tour de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie (Grand Est) <i>Épreuve par étapes avec 1 CLM individuel le samedi 28 juin</i>
Dimanche 20 septembre	Tour de Rhuys (Bretagne) — <i>Épreuve en Ligne</i>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS N3 2020 – 4 ÉPREUVES

Dimanche 8 mars	Vienne Classic (Nouvelle-Aquitaine) — <i>Épreuve en Ligne</i>
Dimanche 5 avril	Grand Prix cycliste de la Région Sud (Région Sud PACA) <i>Épreuve en circuit</i>
Dimanche 24 mai	Boucles de la Marne (Grand Est) — <i>Contre-la-montre par Équipes</i>
Dimanche 13 septembre	Grand Prix de la Tomate (Nouvelle-Aquitaine) — <i>Épreuve en circuit</i>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président se satisfait du rééquilibrage géographique entre l'Est et l'Ouest.

COUPE DE FRANCE JUNIORS 2020 – 4 ÉPREUVES

Samedi 4 et dimanche 5 avril	Tour du Bocage et de l'Ernée 53 (Pays de la Loire) <i>Épreuve par étapes avec un CLM Individuel le samedi 4 avril</i>
Vendredi 1^{er} mai	Chrono 47 (Nouvelle-Aquitaine) — <i>Contre-la-montre par Équipes</i>
Samedi 30 mai	La Classique des Alpes Juniors (Auvergne Rhône Alpes) <i>Épreuve de montagne</i>
Judi 16 et vendredi 17 juillet	Grand Prix de Cherves (Nouvelle-Aquitaine) <i>Épreuve par étapes avec un CLM individuel le jeudi 16 juillet</i>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ludovic SYLVESTRE rappelle que toutes ces épreuves feront l'objet d'une validation technique conjointe DTN/ACCDN avant la fin de l'année 2019. Enfin, une réunion purement technique des organisateurs de ces épreuves sera prochainement organisée.

Marie-Françoise POTEREAU indique que 14 candidatures ont été enregistrées pour les Coupes de France Femmes. Il s'est agi de respecter un équilibre sur le plan géographique et en matière de dates. Aussi, il est proposé la répartition suivante des épreuves :

COUPE DE FRANCE FEMMES 2020

6 ÉPREUVES (DONT 1 CLM PAR ÉQUIPES*)

19 avril	Grand Prix Féminin de Chambéry (Auvergne-Rhône-Alpes)
1^{er} mai	Chrono 47 (Nouvelle-Aquitaine)
10 mai	Tour du Gévaudan Occitanie (Occitanie)
14 juin	Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine)
5 juillet	Prix de la Ville de Morteau (Bourgogne Franche-Comté)
6 septembre	Sud Yvelines Féminine (Île-de-France)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, Ludovic SYLVESTRE rectifie un point relatif au cahier des charges pour les structures de N2 (volet « Encadrement »). S'agissant du statut obligatoire des encadrants salariés au sein des clubs postulant pour le niveau N2, il faut lire : « un salarié (CDI ou CDD) à mi-temps minimum (fonction Entraîneur) et un salarié (CDI ou CDD) à mi-temps minimum (fonction de DS) ». Il demeure bien entendu possible d'avoir un salarié à temps complet (CDD ou CDI) sur la fonction d'entraîneur.

Le Président propose au Bureau Exécutif d'entériner cette clarification.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Enfin, Ludovic SYLVESTRE rappelle que 120 000 spectateurs ont assisté sur Facebook à la retransmission des Championnats de France de l'Avenir de Beauvais. Le compte Facebook de la FFC s'est à cette occasion enrichi de 1000 fans supplémentaires.

3. Commission cyclisme féminin

Marie-Françoise POTEREAU propose au Bureau Exécutif d'autoriser les juniors filles à participer aux épreuves Pass'Cyclisme et Pass'Open.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Yannick POUEY précise que chez les hommes, les juniors peuvent être classés en D2 et participer aux épreuves Pass'Cyclisme et Juniors. Toutefois, ils n'ont pas la possibilité d'intégrer des sélections régionales ni de participer aux épreuves fédérales. Une telle restriction ne serait pas appliquée chez les femmes.

Marie-Françoise POTEREAU salue également le succès de la finale interrégions de la Coupe de France Cadettes, avec plus de 98 participantes au départ. Concernant les Championnats de France à Beauvais, il faut regretter la faible participation des espoirs et des juniors filles. La commission féminine doit se pencher sur cette problématique. En outre, Marie-Françoise POTEREAU se réjouit du succès de l'opération « Les Champs pour elles », qui a rassemblé 1040 participantes.

Par ailleurs, la FDJ a souhaité financer un accompagnement des « hauts potentiels de dirigeantes » en vue de Paris 2024. Marie-Françoise POTEREAU propose au Bureau

Exécutif de désigner Cathy MONCASSIN-PRIME et Sabrina JONNIER pour intégrer ce dispositif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Marie-Françoise POTEREAU rappelle que la commission féminine se réunira les 17 et 18 octobre 2019. Enfin, il conviendra d'étudier la possibilité pour la FFC de travailler avec l'association CASSIOPEA, dans le cadre d'une démarche RSE.

4. Précisions réglementaires

Yannick POUHEY explique que d'ici la fin de l'année 2019, il conviendra de rédiger une note globale répondant à la question : « Qui peut participer à quelle épreuve ? »
De plus, Yannick POUHEY propose au Bureau Exécutif de fournir son accord de principe pour faire évoluer la réglementation, de façon à prendre en compte les récents changements d'appellation des licences.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Yannick POUHEY aborde le sujet de l'article 1.1.014, qui précise la notion de « nouveau licencié ». Étant donné que les catégories de jeunes mentionnées dans cet article bénéficient du statut de « nouveau licencié », il convient de savoir si le régime des mutations doit s'appliquer si le pratiquant change de club.

Le Président estime qu'il convient de conserver le système actuel relatif aux droits de mutation.

Yannick POUHEY en déduit qu'il faudra préciser ce choix au sein de la réglementation. Par ailleurs, il conviendra d'indiquer clairement qu'un coureur dont le club ne veut plus ne peut déclencher de droits de mutation.

Le Président note que si le nombre de cas est extrêmement réduit, il est préférable que ces situations individuelles soient traitées par le secrétaire général, sur appréciation du dossier. En résumé, les droits de mutation s'appliquent toujours, sauf exception.

Yannick POUHEY se penche ensuite sur l'article 1.1.02, relatif à la composition pour une affiliation. Il s'agit de savoir si, parmi les 6 licences mentionnées, il faut uniquement des licenciés majeurs. Ce point n'est pas précisé.

Christophe LAVERGNE répond que les 6 licenciés doivent avoir au moins 16 ans pour être électeurs. Pour les 3 autres types de licence, l'âge minimum est fixé à 16 ans.

VII. REUNION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DES COMITES REGIONAUX

Yannick POUHEY présente l'ordre du jour de la réunion des personnels administratifs des comités régionaux. Il faut ajouter que les représentants de Gras-Savoie seront présents lors de ce rendez-vous, afin que les personnels puissent les interroger directement. Globalement, la participation des comités régionaux est satisfaisante, puisqu'excepté le comité corse, toutes les structures métropolitaines seront présentes,

ainsi que celles de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette année, cet événement se déroulera pour la première fois sur deux journées complètes.

Le Président remercie les services qui ont participé à la préparation de cette réunion, qui revêt une très grande importance.

VIII. REVUE DE PROJETS

1. Opération promotionnelle sur la licence Cyclo sportive

Le Président explique que cette action promotionnelle s'est révélée décevante en terme de résultat brut. Cette démarche a toutefois permis de nourrir un échange précieux avec les organisateurs de cyclo sportives. Le Président propose de poursuivre et de prolonger cette expérience, même si elle fait courir un certain risque financier. Il s'agira de voir si ces actions sont susceptibles d'apporter en amont de la saison 2020 un surcroît de licenciés. Des indicateurs précis devraient être disponibles à partir de février 2020.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

2. Prestataire marketing

Le Président annonce que trois agences ont répondu à l'appel d'offres pour le prestataire marketing. Une analyse des réponses sera désormais effectuée, en vue de prendre une décision à l'occasion du Bureau Exécutif du 10 octobre 2019.

IX. ÉPREUVES OFFICIELLES

Le Président présente la liste des épreuves à attribuer :

➤ **2020**

• **CYCLISME EN SALLE**

Championnats de France Minimes et Elite
Weyersheim/Grand Est
17 et 18 octobre 2020

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **2022**

• **PISTE**

Championnats du monde

Le Président rappelle pour les Championnats du monde Piste 2022, le site du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines fait figure d'évidence. Reste désormais à sécuriser le financement local. La dotation de l'État atteint 380 000 euros. Il est proposé de maintenir cette candidature.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- BMX

Championnats du monde — point d'information

Le Président explique que la collectivité qui se montre la plus sécurisante est celle de Nantes Métropole.

Sylvain DUPLOYER projette en séance une vidéo de présentation du site de Nantes. La piste de BMX serait construite sur une esplanade, au bord de l'Erdre et à proximité du Stade de la Beaujoire. Par courrier, Nantes-Métropole s'est engagée à la prise en charge du coût du Parc Expo pour la totalité de la manifestation, en plus de la subvention demandée par la FFC. L'engagement de la Région est également acquis.

Le Président propose de maintenir cette candidature.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **2024**

- CYCLO-CROSS

Championnats du monde

Le Président rappelle que l'UCI commencera à analyser les candidatures à partir de janvier 2020. En revanche, la liste de ces candidatures à étudier doit être arrêtée en septembre 2019. Le Bureau Exécutif doit désormais effectuer un arbitrage entre les collectivités de Besançon et de Liévin. Un comparatif a été élaboré en fonction des critères suivants :

- Engagement (de soutien) des collectivités à ce stade ;
- Historique et organisation ;
- Situation géographique, attractivité, capacité à mobiliser du public ;
- Relation avec le comité d'organisation ;
- Risques météo et terrain ;
- Infrastructures.

Après diverses interventions, le Président soumet au vote du Bureau Exécutif les candidatures de Liévin et de Besançon.

Le Bureau Exécutif se prononce en faveur de la candidature de Liévin pour l'organisation des Championnats du monde de Cyclo-cross 2024 (7 voix contre 1 voix).

X. QUESTIONS DIVERSES

1. Convention FSGT

Le Président rappelle que la FSGT a formulé à la FFC une nouvelle proposition de convention comportant l'ajout suivant :

*Les deux fédérations s'engagent à n'exercer aucune influence qui viserait à encourager l'affiliation d'une association déjà appuyée à l'une d'elles, **ou la prise de licence pour un adhérent déjà licencié à l'une d'elles.***

Le Président explique que cet ajout entre en contradiction avec les statuts de la FFC. En conséquence, il propose au Bureau Exécutif de ne pas accepter cet ajout de la FSGT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Assises cycloport

Yannick POUEY rappelle que, par le passé, avait été évoquée la possibilité de rééditer des assises cycloport.

Le Président confirme qu'il convient d'aller dans ce sens.

3. Interrégions cadets

Ludovic SYLVESTRE explique que dans un souci de transparence, il conviendrait de communiquer sur le site de la FFC la liste des référents interrégions cadets. Lorsque les épreuves seront retenues, il faudrait également les publier sur Internet.

Yannick POUEY prend note de ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 45.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 10 octobre 2019 à 8 h 30 au siège fédéral.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUEY

ANNEXES

Plan des Annexes

Annexe 1 : Statistiques arrêtées au 31 août 2019 (pages 24 à 33).

Annexe 2 : Rapprochement budgétaire au 30 juin 2019 (pages 34 à 40)

LICENCES PAR COMITÉS

Évolution entre 31/08/2018 et 31/08/2019. Référence : 30/09/2018

Comités	A - Licences 30/09/2018	B - Licences 31/08/2018	C - Licences 31/08/2019	Différence C - B	Évolution en %	Différence C - A	% C / A
Métropole							
AURA	16 771	16 751	16 823	72	0,43%	52	100,31%
BFRC	6 466	6 446	6 416	-30	-0,47%	-50	99,23%
BRET	11 633	11 629	11 250	-379	-3,26%	-383	96,71%
CEVL	6 238	6 227	6 006	-221	-3,55%	-232	96,28%
CORS	500	500	458	-42	-8,40%	-42	91,60%
GEST	7 330	7 303	6 919	-384	-5,26%	-411	94,39%
HAFR	6 091	6 085	5 838	-247	-4,06%	-253	95,85%
IDFR	8 025	8 015	7 749	-266	-3,32%	-276	96,56%
NORM	6 967	6 966	6 841	-125	-1,79%	-126	98,19%
NOAQ	10 043	10 040	9 505	-535	-5,33%	-538	94,64%
OCCI	9 538	9 529	9 429	-100	-1,05%	-109	98,86%
PDLL	10 147	10 145	9 919	-226	-2,23%	-228	97,75%
SPAC	9 656	9 641	9 481	-160	-1,66%	-175	98,19%
S/total	109 405	109 277	106 634	-2 643	-2,42%	-2 771	97,47%
Outremer							
GUAD	2 419	2 419	2 257	-162	-6,70%	-162	93,30%
GUYA	594	561	519	-42	-7,49%	-75	87,37%
LREU	1 473	1 441	1 426	-15	-1,04%	-47	96,81%
MART	1 306	1 306	1 280	-26	-1,99%	-26	98,01%
MAYO	55	54	55	1	1,85%	0	100,00%
NOCA	417	417	400	-17	-4,08%	-17	95,92%
TAHI	249		178	178	ns	-71	71,49%
S/total	6 513	6 198	6 115	-83	-1,34%	-398	93,89%
F.F.C.	115 918	115 475	112 749	-2 726	-2,36%	-3 169	97,27%

LICENCES PAR COMITÉS

C004

Évolution entre 2018 et 2019

Comités	31/08/2018			31/08/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	98363	10914	109277	95801	10833	106634	-2562	-81	-2643	-2,6%	-0,7%	-2,4%
Auvergne Rhône-Alpe	15019	1732	16751	15069	1754	16823	50	22	72	0,3%	1,3%	0,4%
Bourgogne Franche-C	5741	705	6446	5688	728	6416	-53	23	-30	-0,9%	3,3%	-0,5%
Bretagne	10477	1152	11629	10122	1128	11250	-355	-24	-379	-3,4%	-2,1%	-3,3%
Centre Val de Loire	5530	697	6227	5351	655	6006	-179	-42	-221	-3,2%	-6,0%	-3,5%
Corse	445	55	500	410	48	458	-35	-7	-42	-7,9%	-12,7%	-8,4%
Grand Est	6487	816	7303	6097	822	6919	-390	6	-384	-6,0%	0,7%	-5,3%
Hauts de France	5389	696	6085	5173	665	5838	-216	-31	-247	-4,0%	-4,5%	-4,1%
Ile de France	7263	752	8015	6973	776	7749	-290	24	-266	-4,0%	3,2%	-3,3%
Normandie	6270	696	6966	6170	671	6841	-100	-25	-125	-1,6%	-3,6%	-1,8%
Nouvelle Aquitaine	9091	949	10040	8548	957	9505	-543	8	-535	-6,0%	0,8%	-5,3%
Occitanie	8576	953	9529	8472	957	9429	-104	4	-100	-1,2%	0,4%	-1,0%
Pays de la Loire	9376	769	10145	9173	746	9919	-203	-23	-226	-2,2%	-3,0%	-2,2%
Sud Provence Alpes C	8699	942	9641	8555	926	9481	-144	-16	-160	-1,7%	-1,7%	-1,7%
Outremer	5030	1168	6198	4922	1193	6115	-108	25	-83	-2,1%	2,1%	-1,3%
Guadeloupe	1997	422	2419	1839	418	2257	-158	4	-162	-7,9%	-0,9%	-6,7%
Guyane	411	150	561	360	159	519	-51	9	-42	-12,4%	6,0%	-7,5%
La Réunion	1253	188	1441	1227	199	1426	-26	11	-15	-2,1%	5,9%	-1,0%
Martinique	977	329	1306	965	315	1280	-12	-14	-26	-1,2%	-4,3%	-2,0%
Mayotte	44	10	54	51	4	55	7	-6	1	15,9%	-60,0%	1,9%
Nouvelle Calédonie	348	69	417	330	70	400	-18	1	-17	-5,2%	1,4%	-4,1%
Tahiti				150	28	178	150	28	178	ns	ns	ns
F.F.C.	03393	12082	115475	00723	12026	112749	-2670	-56	-2726	-2,6%	-0,5%	-2,4%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 31/08/2018 et 31/08/2019. Référence : 30/09/2018

Activités	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 31/08/2018	C - Lic. 31/08/2019	Diff. C - B	Évolution C / B	Diff. C - A	% C / A
Route							
Route	64 309	63 951	61 737	-2 214	-3,46%	-2 572	96,00%
Cyclo-Cross	663	656	621	-35	-5,34%	-42	93,67%
Piste	287	286	299	13	4,55%	12	104,18%
Sous-total	65 259	64 893	62 657	-2 236	-3,45%	-2 602	96,01%
VTT							
VTT - Cross country	22 914	22 895	22 588	-307	-1,34%	-326	98,58%
Trial	747	746	740	-6	-0,80%	-7	99,06%
VTT - Descente	1 708	1 708	1 612	-96	-5,62%	-96	94,38%
VTT - Enduro	2 159	2 156	2 237	81	3,76%	78	103,61%
Sous-total	27 528	27 505	27 177	-328	-1,19%	-351	98,72%
BMX							
BMX	22 565	22 511	22 387	-124	-0,55%	-178	99,21%
Free-Style	225	225	217	-8	-3,56%	-8	96,44%
Sous-total	22 790	22 736	22 604	-132	-0,58%	-186	99,18%
Autres							
Cyclisme en salle	254	254	250	-4	-1,57%	-4	98,43%
Polo-Vélo	61	61	43	-18	-29,51%	-18	70,49%
Vélo-Couché	26	26	18	-8	-30,77%	-8	69,23%
Sous-total	341	341	311	-30	-8,80%	-30	91,20%
TOTAUX	115 918	115 475	112 749	-2 726	-2,36%	-3 169	97,27%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 31/08/2018 et 31/08/2019.

Activités	31/08/2018			31/08/2019			Différence			Évolution		
	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total
Route												
Route	57210	6741	63951	54997	6740	61737	-2213	-1	-2214	-3,9%	0,0%	-3,5%
Cyclo-Cross	578	78	656	547	74	621	-31	-4	-35	-5,4%	-5,1%	-5,3%
Piste	241	45	286	243	56	299	2	11	13	0,8%	24,4%	4,5%
SousTotaux	58029	6864	64893	55787	6870	62657	-2242	6	-2236	-3,9%	0,1%	-3,4%
VTT												
VTT - Cross country	20228	2667	22895	20023	2565	22588	-205	-102	-307	-1,0%	-3,8%	-1,3%
Trial	681	65	746	680	60	740	-1	-5	-6	-0,1%	-7,7%	-0,8%
VTT - Descente	1600	108	1708	1520	92	1612	-80	-16	-96	-5,0%	-14,8%	-5,6%
VTT - Enduro	2047	109	2156	2104	133	2237	57	24	81	2,8%	22,0%	3,8%
SousTotaux	24556	2949	27505	24327	2850	27177	-229	-99	-328	-0,9%	-3,4%	-1,2%
BMX												
BMX	20351	2160	22511	20187	2200	22387	-164	40	-124	-0,8%	1,9%	-0,6%
Free-Style	209	16	225	209	8	217	0	-8	-8	0,0%	-50,0%	-3,6%
SousTotaux	20560	2176	22736	20396	2208	22604	-164	32	-132	-0,8%	1,5%	-0,6%
Autres												
Cyclisme en salle	166	88	254	154	96	250	-12	8	-4	-7,2%	9,1%	-1,6%
Polo-Vélo	57	4	61	41	2	43	-16	-2	-18	-28,1%	-50,0%	-29,5%
Vélo-Couché	25	1	26	18		18	-7	-1	-8	-28,0%	-100,0%	-30,8%
SousTotaux	248	93	341	213	98	311	-35	5	-30	-14,1%	5,4%	-8,8%
Totaux	103393	12082	115475	100723	12026	112749	-2670	-56	-2726	-2,6%	-0,5%	-2,4%

Évolution entre 31/08/2018 et 31/08/2019. Référence : 30/09/2018

Catégories	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 31/08/2018	C - Lic. 31/08/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Coueurs	96 898	96 596	94 117	-2 479	-2,57%	-2 781	97,13%
Elite Professionnel	150	150	144	-6	-4,00%	-6	96,00%
1ère Catégorie	1 025	1 016	976	-40	-3,94%	-49	95,22%
2ème Catégorie	1 833	1 830	1 732	-98	-5,36%	-101	94,49%
3ème catégorie	6 030	5 955	5 939	-16	-0,27%	-91	98,49%
Junior	4 981	4 973	4 993	20	0,40%	12	100,24%
Pass'Cyclisme Open	4 367	4 282	4 188	-94	-2,20%	-179	95,90%
Pass'Cyclisme	16 210	16 191	16 050	-141	-0,87%	-160	99,01%
Cadet	8 282	8 277	7 933	-344	-4,16%	-349	95,79%
Minime	9 679	9 665	9 053	-612	-6,33%	-626	93,53%
Benjamin	9 438	9 427	8 760	-667	-7,08%	-678	92,82%
Pupille	8 460	8 453	8 176	-277	-3,28%	-284	96,64%
Poussin	6 104	6 098	6 019	-79	-1,30%	-85	98,61%
Prélicencié	2 265	2 261	2 523	262	11,59%	258	111,39%
Baby Vélo	441	434	571	137	31,57%	130	129,48%
Pass'Sport Nature	2 683	2 676	2 397	-279	-10,43%	-286	89,34%
Pass'Cyclo sportive	5 384	5 379	5 109	-270	-5,02%	-275	94,89%
Pass'Sport Urbain	193	192	299	107	55,73%	106	154,92%
Pass'Loisir	9 069	9 051	9 009	-42	-0,46%	-60	99,34%
Licence accueil	304	286	246	-40	-13,99%	-58	80,92%
Dirigeants	12 487	12 431	12 098	-333	-2,68%	-389	96,88%
Encadrement	9 015	8 967	8 695	-272	-3,03%	-320	96,45%
Arbitre International	42	42	40	-2	-4,76%	-2	95,24%
Arbitre Fédéral	93	93	89	-4	-4,30%	-4	95,70%
Arbitre National Elite	39	39	56	17	43,59%	17	143,59%
Arbitre National	770	770	738	-32	-4,16%	-32	95,84%
Arbitre Régional	1 260	1 251	1 232	-19	-1,52%	-28	97,78%
Arbitre Jeune	30	30	27	-3	-10,00%	-3	90,00%
Arbitre Ecole vélo - B	562	562	555	-7	-1,25%	-7	98,75%
Arbitre Club	387	388	365	-23	-5,93%	-22	94,32%
Direction Cyclisme Pr	60	60	65	5	8,33%	5	108,33%
Encadrement Cyclism	175	175	185	10	5,71%	10	105,71%
Service secteur PRO	54	54	51	-3	-5,56%	-3	94,44%
Autres	6 533	6 448	6 534	86	1,33%	1	100,02%
Animateur	129	129	134	5	3,88%	5	103,88%
Chauffeur	2 152	2 136	2 219	83	3,89%	67	103,11%
Motard	2 235	2 218	2 230	12	0,54%	-5	99,78%
Signaleur	718	717	680	-37	-5,16%	-38	94,71%
Sympathisant	1 029	978	1 019	41	4,19%	-10	99,03%
Personnel vacataire	270	270	252	-18	-6,67%	-18	93,33%
F.F.C.	115 918	115 475	112 749	-2 726	-2,36%	-3 169	97,27%

LICENCES PAR CATÉGORIES

C001

F.F.C. Évolution entre 2018 et 2019

Catégories	31/08/2018			31/08/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Coueurs	88383	8213	96596	86014	8103	94117	-2369	-110	-2479	-2,7%	-1,3%	-2,6%
Elite Professionnel	150		150	144		144	-6		-6	-4,0%		-4,0%
1ère Catégorie	943	73	1016	902	74	976	-41	1	-40	-4,3%	1,4%	-3,9%
2ème Catégorie	1723	107	1830	1639	93	1732	-84	-14	-98	-4,9%	-13,1%	-5,4%
3ème catégorie	5503	452	5955	5420	519	5939	-83	67	-16	-1,5%	14,8%	-0,3%
Junior	4481	492	4973	4505	488	4993	24	-4	20	0,5%	-0,8%	0,4%
Pass'Cyclisme Open	4239	43	4282	4136	52	4188	-103	9	-94	-2,4%	20,9%	-2,2%
Pass'Cyclisme	15483	708	16191	15319	731	16050	-164	23	-141	-1,1%	3,2%	-0,9%
Cadet	7548	729	8277	7261	672	7933	-287	-57	-344	-3,8%	-7,8%	-4,2%
Minime	8850	815	9665	8315	738	9053	-535	-77	-612	-6,0%	-9,4%	-6,3%
Benjamin	8503	924	9427	7889	871	8760	-614	-53	-667	-7,2%	-5,7%	-7,1%
Pupille	7593	860	8453	7381	795	8176	-212	-65	-277	-2,8%	-7,6%	-3,3%
Poussin	5527	571	6098	5434	585	6019	-93	14	-79	-1,7%	2,5%	-1,3%
Prélicencié	2018	243	2261	2258	265	2523	240	22	262	11,9%	9,1%	11,6%
Baby Vélo	355	79	434	476	95	571	121	16	137	34,1%	20,3%	31,6%
Pass'Sport Nature	2487	189	2676	2215	182	2397	-272	-7	-279	-10,9%	-3,7%	-10,4%
Pass'Cyclo sportive	5045	334	5379	4771	338	5109	-274	4	-270	-5,4%	1,2%	-5,0%
Pass'Sport Urbain	180	12	192	280	19	299	100	7	107	55,6%	58,3%	55,7%
Pass'Loisir	7500	1551	9051	7449	1560	9009	-51	9	-42	-0,7%	0,6%	-0,5%
Licence accueil	255	31	286	220	26	246	-35	-5	-40	-13,7%	-16,1%	-14,0%
Dirigeants	9412	3019	12431	9096	3002	12098	-316	-17	-333	-3,4%	-0,6%	-2,7%
Encadrement	6800	2167	8967	6536	2159	8695	-264	-8	-272	-3,9%	-0,4%	-3,0%
Arbitre International	38	4	42	37	3	40	-1	-1	-2	-2,6%	-25,0%	-4,8%
Arbitre Fédéral	69	24	93	66	23	89	-3	-1	-4	-4,3%	-4,2%	-4,3%
Arbitre National Elite	27	12	39	41	15	56	14	3	17	51,9%	25,0%	43,6%
Arbitre National	579	191	770	554	184	738	-25	-7	-32	-4,3%	-3,7%	-4,2%
Arbitre Régional	944	307	1251	917	315	1232	-27	8	-19	-2,9%	2,6%	-1,5%
Arbitre Jeune	16	14	30	14	13	27	-2	-1	-3	-12,5%	-7,1%	-10,0%
Arbitre Ecole vélo - BMX	395	167	562	390	165	555	-5	-2	-7	-1,3%	-1,2%	-1,2%
Arbitre Club	272	116	388	256	109	365	-16	-7	-23	-5,9%	-6,0%	-5,9%
Direction Cyclisme Pro	60		60	65		65	5		5	8,3%		8,3%
Encadrement Cyclisme Pro	167	8	175	178	7	185	11	-1	10	6,6%	-12,5%	5,7%
Service secteur PRO	45	9	54	42	9	51	-3	0	-3	-6,7%	0,0%	-5,6%
Autres	5598	850	6448	5613	921	6534	15	71	86	0,3%	8,4%	1,3%
Animateur	127	2	129	131	3	134	4	1	5	3,1%	50,0%	3,9%
Chauffeur	1956	180	2136	2026	193	2219	70	13	83	3,6%	7,2%	3,9%
Motard	2156	62	2218	2175	55	2230	19	-7	12	0,9%	-11,3%	0,5%
Signaleur	554	163	717	513	167	680	-41	4	-37	-7,4%	2,5%	-5,2%
Sympathisant	601	377	978	582	437	1019	-19	60	41	-3,2%	15,9%	4,2%
Personnel vacataire	204	66	270	186	66	252	-18	0	-18	-8,8%	0,0%	-6,7%
Totaux	103393	12082	115475	100723	12026	112749	-2670	-56	-2726	-2,6%	-0,5%	-2,4%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS
Évolution entre 31/08/2018 et 31/08/2019. Référence : 30/09/2018

Comités	A - Lic. 30/09/2018	B - Lic. 31/08/2018	C - Lic. 31/08/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Métropole							
AURA	285	283	270	-13	-4,59%	-15	94,74%
BFRC	40	40	40	0	0,00%	0	100,00%
BRET	44	44	47	3	6,82%	3	106,82%
CEVL	30	30	43	13	43,33%	13	143,33%
CORS	4	4	5	1	25,00%	1	125,00%
GEST	90	89	87	-2	-2,25%	-3	96,67%
HAFR	58	58	48	-10	-17,24%	-10	82,76%
IDFR	198	198	184	-14	-7,07%	-14	92,93%
NORM	44	44	42	-2	-4,55%	-2	95,45%
NOAQ	103	104	97	-7	-6,73%	-6	94,17%
OCCI	164	163	170	7	4,29%	6	103,66%
PDLL	66	66	62	-4	-6,06%	-4	93,94%
SPAC	146	146	150	4	2,74%	4	102,74%
Sous-total	1 272	1 269	1 245	-24	-1,89%	-27	97,88%
Outremer							
GUAD							ns
GUYA			1	1	ns	1	ns
LREU	4	4	3	-1	-25,00%	-1	75,00%
MART	1	1	1	0	0,00%	0	100,00%
MAYO	1					-1	ns
NOCA			3	3	ns	3	ns
TAHI							ns
Sous-total	6	5	8	3	60,00%	2	133,33%
F.F.C.	1 278	1 274	1 253	-21	-1,65%	-25	98,04%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS

C069

Évolution entre 2018 et 2019

Comités	31/08/2018			31/08/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	1205	64	1269	1182	63	1245	-23	-1	-24	-1,9%	-1,6%	-1,9%
Auvergne - Rhône Alp	255	28	283	251	19	270	-4	-9	-13	-1,6%	-32,1%	-4,6%
Bourgogne - Franche-	40		40	39	1	40	-1	1	0	-2,5%	ns	0,0%
Bretagne	43	1	44	44	3	47	1	2	3	2,3%	200,0%	6,8%
Centre Val de Loire	28	2	30	41	2	43	13	0	13	46,4%	0,0%	43,3%
Corse	4		4	4	1	5	0	1	1	0,0%	ns	25,0%
Grand Est	86	3	89	85	2	87	-1	-1	-2	-1,2%	-33,3%	-2,2%
Hauts de France	57	1	58	46	2	48	-11	1	-10	-19,3%	100,0%	-17,2%
Ile de France	192	6	198	174	10	184	-18	4	-14	-9,4%	66,7%	-7,1%
Normandie	41	3	44	40	2	42	-1	-1	-2	-2,4%	-33,3%	-4,5%
Nouvelle Aquitaine	100	4	104	94	3	97	-6	-1	-7	-6,0%	-25,0%	-6,7%
Occitanie	155	8	163	161	9	170	6	1	7	3,9%	12,5%	4,3%
Pays de la Loire	66		66	61	1	62	-5	1	-4	-7,6%	ns	-6,1%
Sud Provence Alpes C	138	8	146	142	8	150	4	0	4	2,9%	0,0%	2,7%
Outremer	5		5	7	1	8	2	1	3	40,0%	ns	60,0%
Guadeloupe												
Guyane				1		1	1		1	ns		ns
La Réunion	4		4	2	1	3	-2	1	-1	-50,0%	ns	-25,0%
Martinique	1		1	1		1	0		0	0,0%		0,0%
Mayotte												
Nouvelle Calédonie				3		3	3		3	ns		ns
Tahiti												
F.F.C.	1210	64	1274	1189	64	1253	-21	0	-21	-1,7%	0,0%	-1,6%

STATISTIQUES NATIONALES DES LICENCES - ANNÉE 2019

A001

Par activité groupée, par sexe, par catégorie et par type - F.F.C.

Types/Catégories	Route			VTT			BMX			Cycle-Salle			Polo-Vélo			Vélo-Couché			TOTAUX		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Coureurs	43 215	3 946	47 161	23 165	2 466	25 631	19 456	1 610	21 066	125	79	204	36	2	38	17		17	86 014	8 103	94 117
Elite Professionnel	144		144																144	0	144
1ère Catégorie	807	54	861	84	18	102	11	2	13										902	74	976
2ème Catégorie	1 241	46	1 287	286	31	317	111	16	127	1		1							1 639	93	1 732
3ème Catégorie	3 027	284	3 311	1 313	111	1 424	1 077	124	1 201	2		2	1		1				5 420	519	5 939
Junior	2 369	251	2 620	1 255	127	1 382	869	107	976	10	3	13	2		2				4 505	488	4 993
Pass'Cyclisme Open	3 936	48	3 984	190	4	194	10		10										4 136	52	4 188
Pass'Cyclisme	11 135	478	11 613	2 786	150	2 936	1 317	92	1 409	44	10	54	30	1	31	7		7	15 319	731	16 050
Cadet	2 994	316	3 310	2 617	196	2 813	1 638	158	1 796	9	2	11	1		1	2		2	7 261	672	7 933
Minime	2 811	342	3 153	3 051	237	3 288	2 443	150	2 593	9	9	18				1		1	8 315	738	9 053
Benjamin	2 468	359	2 827	2 644	268	2 912	2 763	222	2 985	11	22	33	1		1	2		2	7 889	871	8 760
Pupille	2 011	334	2 345	2 138	229	2 367	3 211	225	3 436	20	7	27				1		1	7 381	795	8 176
Poussin	1 352	264	1 616	1 190	149	1 339	2 885	164	3 049	5	8	13				2		2	5 434	585	6 019
Prélicencié	479	107	586	252	48	300	1 527	109	1 636			1	1						2 258	265	2 523
Baby Vélo	66	21	87	15	6	21	394	68	462	1		1							476	95	571
Pass'Sport Nature	111	7	118	2 093	174	2 267	10	1	11							1		1	2 215	182	2 397
Pass'Cyclo sportive	4 457	316	4 773	302	20	322	11	2	13							1		1	4 771	338	5 109
Pass'Sport Urbain	9	1	10	10	1	11	261	17	278										280	19	299
Pass'Loisir	3 740	712	4 452	2 895	691	3 586	800	139	939	13	17	30	1	1	2				7 449	1 560	9 009
Licence accueil	58	6	64	44	6	50	118	14	132										220	26	246
Dirigeants	7 116	2 078	9 194	1 058	336	1 394	895	571	1 466	22	17	39	4		4	1		1	9 096	3 002	12 098
Encadrement	5 301	1 557	6 858	845	269	1 114	365	316	681	22	17	39	3		3				6 536	2 159	8 695
Arbitre International	25	1	26	11	1	12	1	1	2										37	3	40
Arbitre Fédéral	54	13	67	2		2	10	10	20										66	23	89
Arbitre National Elite	21	8	29	1	2	3	19	5	24										41	15	56
Arbitre National	422	131	553	44	10	54	88	43	131										554	184	738
Arbitre Régional	755	241	996	109	45	154	51	29	80				1		1	1		1	917	315	1 232
Arbitre Jeune	10	9	19	3		3	1	4	5										14	13	27
Arbitre ecole vélo - BMX	57	26	83	5	1	6	328	138	466										390	165	555
Arbitre Club	186	76	262	38	8	46	32	25	57										256	109	365
Direction Cyclisme Pro	65		65																65	0	65
Encadrement Cyclisme Pro	178	7	185																178	7	185
Service secteur PRO	42	9	51																42	9	51
Autres	5 456	846	6 302	104	48	152	45	27	72	7		7	1		1				5 613	921	6 534
Animateur	117	1	118	2		2	12	2	14										131	3	134
Chauffeur	1 988	187	2 175	34	5	39	4	1	5										2 026	193	2 219
Motard	2 157	55	2 212	15		15	2		2				1		1				2 175	55	2 230
Signaleur	499	153	652	14	13	27		1	1										513	167	680

STATISTIQUES NATIONALES DES LICENCES - ANNÉE 2019

Par activité groupée, par sexe, par catégorie et par type - F.F.C. (suite)

Types/Catégories	Route			VTT			BMX			Cycle-Salle			Polo-Vélo			Vélo-Couché			TOTAUX		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Sympathisant	515	385	900	36	29	65	24	23	47	7		7							582	437	1 019
Personnel vacataire	180	65	245	3	1	4	3		3										186	66	252
Totaux	55 787	6 870	62 657	24 327	2 850	27 177	20 396	2 208	22 604	154	96	250	41	2	43	18	0	18	100 723	12 026	112 749

Route : route + cyclo-cross + piste - VTT : VTT cross-country + VTT descente + VTT Enduro + Trial - BMX : BMX + Free-Style

Annexe 2 : Rapprochement budgétaire au 30 juin 2019



RAPPROCHEMENT BUDGETAIRE AU 30 JUIN 2019

COMPARE AU BUDGET MENSUEL DE L'EXERCICE 2019

VIE ASSOCIATIVE									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
SERV GENER. & ACT. FEDERALES	6 116 219	5 342 264	87	SERV GENER. & ACT. FEDERALES	8 648 751	7 658 212	89	2 532 533	2 315 948
Gestion courante	5 872 212	5 123 835	87	Gestion courante	8 274 123	7 276 898	88	2 401 911	2 153 063
Lutte antidopage	8 667	0	0	Lutte antidopage	0	0	0	-8 667	0
Communication	115 340	100 700	87	Communication	12 228	12 318	0	-103 112	-88 382
Commissions	94 667	97 808	103	Commissions	0	6 220	0	-94 667	-91 588
Gestion LNC	18 667	17 280	93	Gestion LNC	90 733	90 733	100	72 067	73 453
Activité cessions	6 667	2 641	40	Activité cessions	6 667	7 043	106	0	4 403
				Subventions	0	0	0	0	0
				Mécénats	265 000	265 000	100	265 000	265 000
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	3 713 684	3 454 058	93	DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	2 297 971	2 196 698	96	-1 415 713	-1 257 360
Charges de personnel	808 099	850 161	105	Subvention aide à l'emploi	12 000	13 417	112	-796 099	-836 745
Frais généraux	551 867	572 571	104	Action 1 : Développement territorial	277 800	264 843	95	-551 867	-572 571
Action 1 : Développement territorial	197 050	77 832	39	Action 2 : Activités sportives	1 702 267	1 669 400	98	80 750	187 011
Action 2 : Activités sportives	1 680 271	1 580 901	94	Action 3 : Médical	95 904	71 400	74	21 996	88 499
Action 3 : Médical	384 997	308 793	80	Action 4 : Formation	210 000	177 638	85	-289 093	-237 393
Action 4 : Formation	91 400	63 799	70					118 600	113 839
TOTAL VIE ASSOCIATIVE	9 829 902	8 796 322	89	TOTAL VIE ASSOCIATIVE	10 946 722	9 854 910	90	1 116 820	1 058 588

ACTIVITES - ORGANISATIONS ET AUTRES									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
ORGANISATIONS ET ASSIMILES	2 381 776	2 266 935	95	ORGANISATIONS ET ASSIMILES	1 997 117	2 196 066	110	-384 659	-70 869
Epreuves officielles	812 718	636 639	78	Epreuves officielles	777 408	823 535	106	-35 310	186 896
Championnats de France	642 527	612 639	95	Championnats de France	643 183	686 130	107	656	73 491
Coupes du monde	349 580	327 030	94	Coupes du monde	367 946	373 098	101	18 366	46 068
Championnats et coupes d'Europe	8 770	69 261	790	Championnats et coupes d'Europe	11 730	62 764	535	2 960	-6 497
Championnats du monde	0	1 180	0	Championnats du monde	0	0	0	0	-1 180
Autres Epreuves et labellisations	28 900	60 719	210	Autres Epreuves et labellisations	196 850	250 540	127	167 950	189 821
Charges de personnel	454 890	490 813	108					-454 890	-490 813
Charges de structure	84 391	68 656	81					-84 391	-68 656
AUTRES ACTIVITES	832 953	936 972	112	AUTRES ACTIVITES	906 179	856 802	95	73 227	-80 170
Partenariat	513 256	639 194	125	Partenariat	695 646	689 489	99	182 390	50 295
Sites VTT	167 964	125 584	75	Sites VTT	133 867	126 773	95	-34 097	1 189
Autres opérations	48 333	41 736	86	Autres opérations	76 667	40 381	53	28 334	-1 355
Activités cessions	0	11 981	0	Activités cessions	0	160	0	0	-11 821
Charges de personnel	106 400	116 161	109					-106 400	-116 161
Cotisations CFE/CVAE	2 000	10 197	510					-2 000	-10 197
CICE	-5 000	-7 880	158					5 000	7 880
TOTAL ACTIVITES	3 214 728	3 203 907	100	TOTAL ACTIVITES	2 903 296	3 052 868	105	-311 432	-151 039

ACTIVITES - FRANCE CYCLISME									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
Services extérieurs	102 500	118 972	116	Ventes journal fédéral	156 933	162 667	104	54 433	43 696
Autres services extérieurs	13 333	13 150	99	Publicités	30 000	53 188	177	16 667	40 038
Charges de personnel	153 143	148 064	97	Produits divers	0	0	0	-153 143	-148 064
Dotations amort. et provisions	742	819	110					-742	-819
TOTAL FRANCE CYCLISME	269 718	281 005	104	TOTAL FRANCE CYCLISME	186 933	215 856	115	-82 784	-65 149

TOTAL FEDERATION									
TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	TOTAL GENERAL	RES.REEL
TOTAL GENERAL	13 314 348	12 281 234	92	TOTAL GENERAL	14 036 952	13 123 634	93	722 603	842 400

RAPPROCHEMENT BUDGETAIRE AU 30 JUIN 2019

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
ACHATS	14 667	10 096	RESSOURCES DE BASE	6 305 355	6 241 597
Fournitures de bureau et petit équipement	14 667	10 096	Affiliations	141 333	141 333
SERVICES EXTERIEURS	2 529 174	2 506 713	Mutations	96 667	96 762
Locations mobilières et abonnements	65 693	70 956	Licences	2 972 719	2 874 507
Locations entretien mat. transport	3 333	1 185	Droits d'engagement	700 000	700 000
Electricité, gaz	28 667	27 932	Droits d'organisation	170 000	211 248
Loyer et entretien des locaux	165 611	174 027	Pénalités coureurs amateurs	0	0
Maintenance,entretien,docum.	6 000	580	Assurance comprise dans licences	1 225 172	1 202 132
Prime d'assurances	2 259 870	2 232 033	Assurances LNC	373 333	373 333
			Assurance comprise droits d'organisation	216 131	249 715
			Assurance Comités régionaux	410 000	392 567
			Total assurance refacturée	2 224 636	2 217 747
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	615 816	539 145			
Hon. - contrat avocat	68 089	70 767			
Hon. - consultations diverses	13 333	2 748			
Frais de recrutement	0	0			
Hon. - commissaire aux comptes	10 000	5 694			
Hon. - contentieux	31 667	51 393			
Hon. - paies	14 000	19 007			
Hon. - actes St-Quentin	0	0			
Hon. - évaluation Rosny Montry	12 200	13 500			
Prestation accueil et standard	30 913	33 100			
Frais gestion & représentat.fédérale	102 283	130 839			
Bureaux, Conseil Fédéral	56 557	36 978			
Frais représent. Fédérale JO & invités	0	0			
Autres réunions	5 333	2 794			
Congrès fédéral	57 000	42 723			
Frais liés au plan de féminisation	6 667	0			
Téléphone, télécopie	9 067	8 098			
Courrier	24 667	19 882			
Cotisations,dons,cadeaux	10 000	9 770			
Gestion licences/épreuves	12 000	10 225			
Informatique	152 040	81 626			
DIVERS	43 333	13 983			
Podiums	43 333	13 983			
IMPOTS ET TAXES	5 739	9 031			
Autres impôts et taxes	5 739	9 031			
CHARGES DE PERSONNEL	831 610	867 981			
Charges de personnel fédéral	768 839	791 186			
Indemnisation fin contrat collaborateur	0	15 128			
Indemnisation Président	43 104	42 780			
Dotat.complém.format.continue	5 667	6 250			
CE dépenses de fonctionnement	10 000	186			
CE œuvres sociales	4 000	12 450			
OUTRE MER	46 667	46 667			
Contrat objectifs Outre Mer	46 667	46 667			
Championnat France Outre Mer	0	0			
FRAIS FINANCIERS	18 200	21 515	PRODUITS FINANCIERS	10 600	2 140
Intérêts sur emprunts	3 333	943	Produits sur comptes livret	8 667	1 450
Services bancaires & commissions	11 533	17 478	Intérêts et pénalités	1 667	690
Agios bancaires	3 333	3 094	Autres produits financiers	267	0
REVERSEMENTS DIVERS	176 667	176 667	Conventions avec les comités régionaux	20 000	20 000
Soutien clubs, Comités Dép. & Rég.	176 667	176 667			
OPERATIONS DIVERSES	13 333	17 878			
Reversement Anti-dopage	13 333	17 878			
CHARGES DIVERSES	1 396 218	712 013	PRODUITS DIVERS	1 938 168	1 013 161
Charges except. de l'exercice	1 396 218	709 296	Produits except. de l'exercice	1 931 502	1 013 156
Participations diverses	0	2 717	Produits divers	6 667	5
Charges sur exercices antérieurs	0	0	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Réimputations analytiques salaires FC		0	Réimputations analytiques		0

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES (2)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	180 789	202 146	REPRISES SUR PROVISIONS	0	0
Dot.amortissements	180 789	202 146			
Dot.provisions	0	0	Reprises sur provisions	0	0
Dot.provisions risques charges CASQY	0	0			
TOTAL GESTION COURANTE	5 872 212	5 123 835	TOTAL GESTION COURANTE	8 274 123	7 276 898
LUTTE ANTIDOPAGE	8 667	0			
Lutte antidopage (instruction)	2 000	0	Antidopage	0	0
Prélèvements sanguins	6 667	0			
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	115 340	100 700	COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	12 228	12 318
Guide FFC	8 667	1 152			
Opération découverte	0	32 738			
Site internet	15 720	6 813	Site internet	0	0
Actions diverses	63 120	43 402	Actions diverses	12 228	12 318
Salons	24 500	13 511			
Développement BMX	0	0			
Développement divers (FDJ)	0	0	Fondation FDJ (remise récompenses)	0	0
Equipements sportifs	3 333	3 084			
Evènements exceptionnels	0	0			
Acions AG2R	0	0			
COMMISSIONS	94 667	97 808	COMMISSIONS	0	6 220
Corps arbitral	16 667	16 709	Corps arbitral	0	5 920
Disciplinaires	6 667	4 628	Examens agents sportifs	0	300
Loisirs	18 000	20 416			
Autres Commissions :					
Cyclisme au féminin	5 333	3 688			
Cyclisme en salle	2 667	1 463			
Polo-vélo	3 333	3 993			
Cyclisme pour tous	3 000	2 750			
Jeunesse	3 667	3 610			
Route	6 000	12 391			
Piste	5 333	5 787			
Cyclo-cross	4 000	3 711			
VTT	4 000	1 617			
Bmx	4 667	828			
Freestyle	2 000	4 201			
Sécurité	4 667	5 099			
Informatique	0	0			
Handisport	0	0			
Fraude	4 667	6 722			
Agence Nationale du Sport	0	195			
OPERATIONS L.N.C.	18 667	17 280	OPERATIONS L.N.C.	90 733	90 733
Reversement Quote part Capital	13 333	13 333	Refacturation suivant Convention	33 067	33 067
Reversement Produits Financiers	5 333	3 947	Reversement FFC	57 667	57 667
ACTIVITE CESSIONS	6 667	2 641	ACTIVITE CESSIONS	6 667	7 043
Divers	6 667	2 641	Divers	6 667	7 043
			SUBVENTIONS	0	0
			CNDS	0	0
			MECENATS	265 000	265 000
			Mécénat ASO	265 000	265 000
			Mécénat AG2R	0	0
			Mécénat Française des Jeux	0	0
TOTAL SERVICES GENERAUX	6 116 219	5 342 264	TOTAL SERVICES GENERAUX	8 648 751	7 658 212

D.T.N. (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
Salaires	808 099	850 161	Subvention aide à l'emploi	12 000	13 417
Charges de personnel	605 966	645 996	Subvention aide à l'emploi	12 000	13 417
Indemnités mensuelles CTS	202 133	204 165			
Charges de structures réimputées		0			
Frais Généraux	551 867	572 571			
Fonct. SQY	538 533	566 896			
Téléphone et reprographie					
Véhicules (location-entretien)					
Frais représentation DTN	13 333	5 675			
Action 1 : Développement Territorial	197 050	77 832	Action 1 : Développement Territorial	277 800	264 843
Colloques et réunions	20 000	4 290			
Plan de féminisation	28 000	5 692			
Paracyclisme	10 000	0	Paracyclisme	15 000	0
Ecoles de vélo (Subvention Ministère)	82 133	51 876	Ecoles de vélo (Partenariat)	20 600	22 643
Développement équipements VTT BMX	14 000	9 342			
Vélo pour tous	30 667	1 689	Subvention ministère sport pour tous	208 000	208 000
Conv. Partenariat avec CR	10 250	4 648	Subvention 2017 " Guide SCIC " (report)	18 400	18 400
Relations internationales	2 000	296	Subvention relations internationales	0	0
			Subvention ministère sécurité (2018)	15 800	15 800
Action 2 : Activités sportives	1 680 271	1 580 901	Action 2 : Activités sportives	1 702 267	1 669 400
Divers	695 596	544 991	Divers	1 599 333	1 583 910
Réunions entraîneurs nationaux	3 333	8 485			
Assurance action DTN	26 667	34 874	Subvention CNOSEF	16 667	4 241
Matériel et équipement payants	140 000	92 088			
Variation de stocks N-1		0			
Dépréciation de stocks		0			
Performance	75 500	33 593	Recherche et performance	0	0
Service course	42 000	45 109	Fonds dédiés 2017 / Subvention diverses	4 000	1 000
Détection	48 333	35 489			
Suivi socio-professionnel	8 000	3 190	Subvention exceptionnelle ministère (report)	0	0
Aides individualisées	0	0	Subvention ministère aides individualisées	0	0
Intervenants extérieurs (Prest./vacataires)	332 229	273 384	Subvention ministère sport haut niveau	1 485 333	1 485 336
BMX	101 000	66 162	Subvention encadrement sanitaire EDF	93 333	93 333
Cyclisme urbain	6 110	7 835			
Piste	64 595	62 724			
Route	104 021	101 471			
VTT	56 503	35 192			
Cyclisme en salle & Polo-vélo	13 000	15 523			
Pôle France Olympique SQY	6 533	3 256			
BMX	131 333	166 127	Pôles France :	102 933	85 490
BMX Senior	84 000	114 741	Subv. DR Besançon	8 267	5 161
PF SQY BMX	22 667	12 485	Refacturations pensions	94 667	80 328
PF Bourges BMX	24 667	38 901			
Piste	453 505	525 883			
Piste Endurance Relève	13 674	7 577			
Piste Endurance Senior	195 378	258 266			
Piste Sprint Relève	6 114	4 921			
Piste Sprint Senior	166 587	189 429			
PF JUM Hyères	13 000	7 887			
PF Bourges Endurance	37 881	42 946			
PF SQY Piste	20 871	14 856			
Route	178 000	178 389			
Route Dame Juniors	42 400	60 936			
Route Dame Senior	0	33			
Route Homme Junior	24 200	15 269			
Route Homme Relève	30 900	27 658			
Route Homme Senior	25 800	12 663			
Cyclo Cross	54 700	61 830			
Olympisme	5 000				
Urban Trial R+S	86 511	76 535			
Trial R+S	13 178	18 883			
Urban	73 333	57 652			
VTT	130 325	88 976			
VTT DH	26 329	7 103			
VTT XC	67 996	50 787			
PF Besançon VTT	36 000	31 086			

D.T.N. (2)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
Action 3	384 997	308 793	Action 3	95 904	71 400
Honoraires médecine fédérale + Salaires Médical	113 282	99 608			
Frais de gestion médecine fédérale	20 333	17 817			
Prévention - SMR	31 333	24 398	Participation LNC prévention SMR		0
Surveillance médicale règlementaire	122 715	105 275	Subvention ministère protection santé	75 904	71 400
Plan sport santé	20 000	3 224	Plan sport santé	20 000	0
Staff médical SQY	77 333	58 471			
Prestations médicales (Kiné et médecins)	0	0			
BMX		0			
Cyclisme urbain		0			
Piste		0			
Route		0			
VTT		0			
Action 4	91 400	63 799	Action 4	210 000	177 638
Accompagnement	6 667	5 547	Accompagnement		
Institut de Formation					
Formations d'Etat	40 167	34 179	Formations d'Etat	93 333	64 707
Formations Fédérales	36 233	14 514	Formations Fédérales	20 000	25 519
Encadrement Formations	3 333	556	Subvention ministère format.encadrement	83 333	86 667
Charges	5 000	9 003	Produits	13 333	745
TOTAL DTN	3 713 684	3 454 058	TOTAL DTN	2 297 971	2 196 698

ORGANISATIONS ET OPERATIONS ASSIMILEES					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
EPREUVES OFFICIELLES	812 718	636 639	EPREUVES OFFICIELLES	777 408	823 535
TFJC	0	1 084	TFJC	0	0
Coupe de France de cyclo-cross	29 690	17 616	Coupe de France de cyclo-cross	34 372	30 650
Challenge cadets	0	0	Challenge cadets	0	0
Coupe de France Juniors	5 000	4 523	Coupe de France Juniors	4 100	3 800
Coupe de France Américaine	1 500	0	Coupe de France Américaine	800	0
TFJV	0	1 502	TFJV	0	0
Coupe de France Clubs DN1 DN2 DN3	15 950	10 022	Coupe de France Clubs DN1 DN2 DN3	13 420	19 067
Coupe de France et DN Dames	4 680	4 019	Coupe de France et DN Dames	5 152	3 983
Trophée Label d'Or (cyclosporatives)	15 810	18 984	Trophée Label d'Or (cyclosporatives)	7 650	0
Coupe de France Piste	8 500	5 827	Coupe de France Piste	15 000	16 756
Coupe de France VTT	202 308	77 143	Coupe de France VTT	172 200	164 249
Coupe de France BMX	298 000	275 520	Coupe de France BMX	270 154	327 500
Trophée de France BMX	33 760	24 380	Trophée de France BMX	44 870	45 764
Challenge France BMX	197 520	195 840	Challenge France BMX	209 690	211 766
Coupe de France cadets département	0	178			
CHAMPIONNATS DE France	642 527	612 639	CHAMPIONNATS DE France	643 183	686 130
Chpt de France de l'Avenir	0	434	Chpt de France de l'Avenir	0	0
Chpt de France Masters Route	0	2 706	Chpt de France Masters Route	0	0
Chpt de France Demi fond	0	0	Chpt de France Demi fond	0	0
Chpt de France Marathon	0	0	Chpt de France Marathon	0	0
Chpt de France VTT Masters	300	65	Chpt de France VTT Masters	0	0
Chpt de France Route & CLM	471 000	460 327	Chpt de France Route & CLM	460 550	516 653
Chpt de France Cyclo cross	132 700	116 016	Chpt de France Cyclo cross	135 872	134 435
Chpt de France Piste Elite	0	1 422	Chpt de France Piste Elite	0	5 000
Chpt de France Piste Masters	3 000	1 435	Chpt de France Piste Masters	600	3 000
Chpt de France VTT	0	6 830	Chpt de France VTT	0	3 568
Chpt de France BMX	0	14 913	Chpt de France BMX	0	4 966
Chpt de France Cyclo-cross Masters	4 750	3 204	Chpt de France Cyclo Cross Masters	5 361	5 500
Chpt de France Cyclisme en Salle	0	373	Chpt de France Cyclisme en Salle	0	0
Chpt de France Droits compl.TV	0	0	Chpt de France Droits compl.TV	0	4 057
Chpt de France VTTAE	8 950	3 772	Chpt de France VTTAE	11 100	7 950
Chpt de France Enduro	21 827	933	Chpt de France Enduro	29 700	1 000
Chpt de France Polo vélo	0	210			
CHAMPIONNATS ET COUPES D'EUROPE	8 770	69 261	CHAMPIONNATS ET COUPES D'EUROPE	11 730	62 764
Championnat d'Europe Route	0	0	Championnat d'Europe Route	0	0
Championnat d'Europe BMX	0	9 320	Championnats d'Europe BMX	0	7 300
Championnat d'Europe Piste	0	0	Championnat d'Europe Piste	0	0
Championnat d'Europe Cyclo-cross	0	0	Championnat d'Europe Cyclo-cross	0	0
Championnat d'Europe VTT	0	0	Championnat d'Europe VTT	0	0
Coupe d'Europe BMX	8 770	59 941	Coupe d'Europe BMX	11 730	55 464
CHAMPIONNATS DU MONDE	0	1 180	CHAMPIONNATS DU MONDE	0	0
Championnats du monde Piste Elite	0	0	Championnats du monde Piste Elite	0	0
Championnats du monde VTT	0	0	Championnats du monde VTT	0	0
Championnats du monde BMX	0	1 180	Championnats du monde BMX	0	0
COUPES DU MONDE	349 580	327 030	COUPES DU MONDE	367 946	373 098
Coupe du Monde de Cyclo Cross	9 700	8 636	Coupe du Monde de Cyclo Cross	14 186	14 089
Coupe du Monde VTT DH & Trial	0	1 114	Coupe du Monde VTT DH & Trial	0	0
Coupe du Monde BMX	339 880	314 829	Coupe du Monde BMX	353 760	358 983
Coupe du Monde Piste	0	2 451	Coupe du Monde Piste	0	25
AUTRES EPREUVES	28 900	27 039	AUTRES EPREUVES	41 650	72 500
Roc d'Azur	0	2 714	Roc d'Azur	35 000	70 000
Autres épreuves ASO	0	0	Autres épreuves ASO	0	0
Tentatives de record de l'heure	3 400	1 755	Tentatives de record de l'heure	3 400	2 500
Cyclisme urbain	22 500	16 537	Cyclisme urbain	3 250	0
Encadrement Bmx	3 000	6 033			
Labellisation DN Route	0	16 740	Labellisation DN Route	54 000	69 890
Labellisation DN BMX	0	3 330	Labellisation DN BMX	15 400	19 500
Labellisation Team et DN VTT	0	13 610	Labellisation Team et DN VTT	85 800	88 650
Labellisation Team cyclo-cross	0	0	Labellisation Team cyclo-cross	0	0
Salaires DAS	454 890	490 813			
Loyers SQY MAD 3	26 667	23 698			
Amortissements	26 240	19 015			
Honoraires CAC	4 000	10 068			
Téléphone	4 667	5 066			
Véhicules	10 000	7 756			
Fournitures de bureau	533	650			
Frais divers	12 284	2 402			
Charges de structures réimputées		0			
	2 381 776	2 266 935	TOTAL EPREUVES ET DIVERSES	1 997 117	2 196 066

AUTRES ACTIVITES					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
PARTENARIAT	513 256	639 194	PARTENARIAT MATERIEL	695 646	689 489
Charges prest.service s/sponsoring	13 333	44 000	Sponsoring	151 333	172 734
Hon.commissions s/marketing	147 333	157 488			
Achats partenariats échanges	519 261	411 306	Produits (matériel) échange	502 985	483 422
Parrainage FDJ	33 328	20 348	Parrainage FDJ	33 328	33 333
Boutique FFC	0	6 052	Boutique FFC	8 000	0
Variation de stocks	-200 000	0			
SITES VTT	167 964	125 584	SITES VTT	133 867	126 773
Charges de personnel	49 845	42 638			
Actions diverses	68 535	32 022	Produits divers	10 333	4 733
Reversements Labels sites VTT	49 583	50 923	Cotisations labels sites VTT	123 533	122 040
AUTRES OPERATIONS	48 333	41 736	AUTRES OPERATIONS	76 667	40 381
Charges sur Officiels	40 000	23 387	Produits sur Officiels	72 667	38 881
Charges newsletter	4 444	5 710	Produits newsletter	0	1 500
Marketing	3 889	12 639			
Charges de structure		0			
Provisions diverses	0	0	Reprise provisions	0	0
Dépréciation de stocks	0	0	Produits site internet	4 000	0
Salaires et charges	106 400	116 161			
ACTIVITE CESSIONS	0	11 981	ACTIVITE CESSIONS	0	160
Divers	11 732	11 981	Divers	0	160
Variation de stocks activités	-11 732	0			
COTISATIONS CFE/CVAE	2 000	10 197			
CFE	667	0			
CVAE	1 333	10 197			
CICE	-5 000	-7 880			
CICE	-5 000	-7 880			
TOTAL AUTRES ACTIVITES	832 953	936 972	TOTAL AUTRES ACTIVITES	906 179	856 802

FRANCE CYCLISME					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
SERVICES EXTERIEURS	102 500	118 972	VENTES JOURNAL FEDERAL	156 933	162 667
Maquette, Impression, routage	102 500	118 972	Abonnements	144 667	144 893
Charges de structures réimputées		0	Produits calendrier	12 267	17 775
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 333	13 150	PUBLICITES	30 000	53 188
Reportages	10 000	7 643	Publicités	29 333	52 855
Honoraires	2 000	3 445	Annonces de courses	667	333
Téléphone	1 333	1 509			
Autres services extérieurs et divers	0	553			
CHARGES DE PERSONNEL	153 143	148 064	PRODUITS DIVERS	0	0
Personnel	153 143	148 064			
Réimputation analytique associatif		0			
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	742	819			
Dotation aux amortissements	742	819			
TOTAL FRANCE CYCLISME	269 718	281 005	TOTAL FRANCE CYCLISME	186 933	215 856